

surtout de détourner des églises séculières, au profit des églises monastiques, les offrandes des fidèles. "Accusation scélérate," à laquelle il répond par la négative absolue sur tous les points. Et en somme, ajoute-il, "pourquoi nous faites-vous la guerre, si ce n'est pour le profit de vos bourses, pour l'amour de l'or, et non pour l'amour de Dieu ! Cessez donc cette lutte insensée, et ne vous arroyez pas le droit de condamner ce que tant de souverains Pontifes ont solennellement approuvé. Croyez-moi, il n'est pas bon de tirer la langue (*linguam extendere*) contre les saints de Dieu, et c'est jeter la honte au front de la Vierge Marie que de parler comme vous faites contre sa mère (1) !"

Jacques Polius mentionne encore plusieurs autres confréries qui existaient en Allemagne de son temps, c'est-à-dire dans la première moitié du dix-septième siècle, et il cite celles de Fulde, d'Aix-la-Chapelle, d'Andernach, de Borenhoven, près Boppard, de Coblenz, d'Esseren près Berchem, d'Erpel et de Kempen près Cologne, de Halberstadt, de Lintz, de Mannebach près Bacharach, de Sechtem près Bruhl, de Lorich, de Rothenburg, de Berncastel, de Düren, de Hammerstein près Andernach, où la confrérie existait de temps immémorial ; de Cologne où il y en avait chez les Carmes, chez les Mineurs conventuels et les Recollets, et de même dans l'église collégiale de Saint-Cunibert et dans la chapelle de Saint-Benoît (2). Nous ajoutons d'après la *Germania sacra* de Hansizius, la "sodalité" de Salzbourg, instituée en 1619 et confirmée la même année (3).

L'ordre chronologique que nous suivons présentement nous ramène dans les Pays-Bas où nous trouvons, outre les confréries de Gand et de Tournai qui existent depuis longtemps, celle des Augustins de Liège, fondée en 1515 par Erhard de la Marche, évêque et prince de Liège (4) ; celle de Sainte-Anne de Bruges, plus spécialement chargée du soin des pauvres, et dont nous donnons ci-joint les mé-

(1) Trithème, *De Laud. Smæ M. Annæ*, Leipzig, fol. 33 r^o et v^o. : "Quis nesciat quod pro marsupii vestris bellum contra sanctas fraternitates geritis, et monachos non amore Dei sed auri laceratis....Cessate, obsecro, cessate ab hac stultitia ; et nolite reprehendere quod tantos pontifices cognoscitis approbasse. Credite mihi, non est bonum contra sanctos Dei linguam extendere ; non est bonum tantorum hominum devotionem erga sanctam Annam velle prohibere. Confusioni Mariæ appropriat qui os suum contra sanctam Annam laxat, etc."

(2) Polius, *Historia SS. J. et Annæ*, p. 162ss, et du même, *Exegeticon*, p. 307.

(3) Hansizio (auct.) *Germaniæ sacræ* t. II, p. 761 (Aug.-Vind., 1727).

(4) "Anno 1515 institutam a nostris confraternitatem S. Annæ confirmat serenissimus Erardus a Marca, Ep. et Princeps Leodicensis qui et ipse adscriptus est omnium primus quemque in hunc usque diem cum consulibus secuti sunt viri civitatis primarii." Nicolas de Tombur, *Pror. belgica ord. eremit. S. Aug.* in-fol., 1726, p. ?